

# V I N C E N T B E L C O L O R E

AVOCAT PRÈS LA COUR D'APPEL DE PARIS

29 AVENUE DE LAMBALLE - 75016 PARIS

CODE D'IMMEUBLE : A 1648

TEL.: (33) 01 46 47 46 96 + Fax.: (33) 01 45 2010 86

MOB.: (33) 06 75 96 23 97

VINCENT.BELCOLORE@WANADOO.FR

PALAIS D 1022

**Maître Monique LEGRAND**

Administrateur Judiciaire

**13 Boulevard des Invalides**

**75007 Paris**

Paris, le 12 décembre 2011.

## **N. Ref. : Sociétaires GLNF c/ GLNF**

*Recommandé par précaution*

Mon cher Maître,

Je suis le Conseil des Sociétaires de l'Association GLNF dont les noms, prénoms et numéros de matricule figurent à l'annexe unique des présentes.

Mes clients ont eu connaissance du courrier daté du 15 septembre 2011 que vous avez adressé à divers membres de l'Association GLNF pour leur confirmer notamment la tenue, le 7 janvier 2012, d'une **Assemblée Générale en la forme : AGO-AGE**. Suivant Avis aux membres de la GLNF en date du 22 novembre 2011 vous avez modifié la date et le lieu de cette Assemblée qui se tiendra le 4 février 2012, 50 Avenue du Président Wilson à La Plaine Saint Denis.

Prenant acte de votre décision de convoquer une Assemblée Générale de caractère Mixte (AGE-AGO), mes clients vous ont individuellement adressé par courrier électronique, entre le mois de septembre et aujourd'hui, une requête tendant à voir porté un additif à l'ordre du jour que vous avez mission de composer et de notifier au corps électoral.

Dans ce courrier, mes clients ont mentionné, outre leurs nom et prénom, leurs numéros de matricule GLNF et de Carte nationale d'identité ou de Passeport pour démontrer de manière indiscutable l'authenticité leur requête à votre personne, es qualité.

Voici, pour mémoire le texte de cet additif :

### **PREMIERE RESOLUTION** (Vote à la majorité des deux tiers)

#### Modification de l'Article 2-3 du règlement intérieur de la GLNF :

*Formulation actuelle:*

«Le candidat à la Grande Maîtrise est désigné par les membres de droit mentionnés à l'Article 1.2, nommés par le Grand Maître, et réunis en collège statuant par un scrutin à bulletins secrets.

Cette désignation est soumise à la ratification de l'Association lors de l'Assemblée Générale afférente. Le Grand Maître est élu pour une période de cinq (5) ans et ne pourra exercer plus de deux mandats consécutifs »

#### Nouvelle formulation:

« S'il a qualité de Très Respectable Frère, ou de Respectable Frère, le candidat à la Grande Maîtrise et à la Présidence de l'association est élu par l'assemblée générale à la majorité des membres qui la composent. Le Président de l'association GLNF, également Grand- Maître de l'obédience, est élu pour une période de trois (3) ans et ne pourra exercer plus de deux mandats consécutifs »

### **SECONDE RESOLUTION**

#### Election du Président de l'association GLNF-Grand-Maître de l'Obédience



# V I N C E N T B E L C O L O R E

AVOCAT PRÈS LA COUR D'APPEL DE PARIS

29 AVENUE DE LAMBALLE - 75016 PARIS

CODE D'IMMEUBLE : A 1648

TEL.: (33) 01 46 47 46 96 + Fax.: (33) 01 45 2010 86

MOB.: (33) 06 75 96 23 97

VINCENT.BELCOLORE@WANADOO.FR

PALAIS D 1022

**Par la présente je vous prie de bien vouloir me marquer formellement votre accord pour intégrer ces deux projets de résolutions dans l'Ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte du 4 février 2012.**

Qu'il me soit permis de souligner :

- que par leur nombre mes clients représentent une part très significative des Sociétaires de l'Obédience ;
- que les résolutions qu'ils proposent, si elles étaient adoptées, seraient susceptibles de dénouer immédiatement la crise exceptionnellement grave qui frappe, depuis deux ans, l'Association que vous avez pour mission d'administrer à titre provisoire ;
- qu'elles autorisent le corps électoral à exprimer de manière démocratique ses choix pour l'avenir de leur Association;
- qu'elles permettent à toutes les parties concernées, en ce et y compris la personne de Monsieur François Stifani, de proposer leur candidature aux suffrages du corps électoral, de telle sorte qu'il ne puisse être soutenu que vous sortiriez de l'objectivité que la Loi vous impose en les inscrivant à votre Ordre du jour.

Demeurant à votre entière disposition,

Je vous prie de me croire, Mon cher Maître, votre bien dévoué.



**Vincent Belcolore**  
*Avocat à la Cour*

PJ : Liste des sociétaires requérants.

PS : Copie pour information de la présente à Monsieur le Président Kurz.

